

lités du Souverain, le caractère de ses Sujets, la situation de son Etat, les circonstances, l'occasion, la nécessité, sont les décisions sur les deux points proposés.

Gracien met fin à ce troisième Article par une maxime, qui est de la dernière conséquence pour les Princes. " Un seul homme, dit-il, ne suffit " pas au grand emploi de régner : il le partage " entre les Ministres, qui sont comme autant de Rois " après lui. Qu'importe donc que le Souverain soit " parfait en lui-même, si les substituts le décrédit. " tent... Si Ferdinand ne présidoit pas à tout en " personne, il y présidoit par sa direction confiée à " de fameux Capitaines, à de prudens Vicerois, à " de sages Ambassadeurs, formés de sa main. Ste- " non II. de Suede étoit un Roi illustre ; mais ses " indignes Vicerois en firent un Prince obscur... " Charles d'Anjou étoit un Prince aimable par ses " qualités personnelles, mais si odieux par l'iniquité " de ses Ministres, que le Royaume de Sicile lui " fut enlevé dans une soirée bien mémorable. . . " Tout le mal ou tout le bien retombe sur la tête " de l'Etat. Il s'est trouvé des Rois en quelque " sorte subordonnés, qui n'avoient de leur chef " aucun mérite, & qui par celui de leurs Ministres " très-habiles ont été élevés en honneur : au con- " traire, il s'en est vû d'éminens en mérite, & " malheureux par les Ministres de leur puissance. " ce... Il est triste que la haute réputation du " grand Charles d'Espagne tombe, non par sa fau- " te, il ne manqua en rien de son côté, mais par " la cupidité de ses Ministres avides. „ Il s'agit de la levée du siège de Metz que notre Panégyriste rejette sur l'avarice des Ministres de Charle- quint, &c.

Quatrième & dernier Article. " La Monarchie " étant